

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANGOULÊME

PROCÉDURES COLLECTIVES
1^{ère} chambre civile

Extrait des Minutes du Greffe
du Tribunal Judiciaire
d'Angoulême

Le 22 Décembre 2025,

AFFAIRE : Association ANGOULEME FORMATION COMMUNICATION CHARENTE

DOSSIER : N° RG 19/01610 - N° Portalis DBXA-W-B7D-EVLG

Minute:

ORDONNANCE DE REMPLACEMENT DE JUGE COMMISSAIRE

Nous, Clémentine BLANC, présidente du Tribunal judiciaire d'ANGOULEME, assistée de Julien PALLARO, greffier

Vu l'article L 621-9 du code de commerce ;

Vu les articles L 621-4 et L 661-4 du code de commerce ;

Madame Virginie SPIRLET-MARCHAL, juge Commissaire de la procédure collective de **Association ANGOULEME FORMATION COMMUNICATION CHARENTE** est appelée à d'autres fonctions à compter du 1^{er} janvier 2026 ; elle sera remplacée.

Il y a lieu de désigner madame Louise BECK, vice-présidente placée près la cour d'appel de Bordeaux en qualité de juge commissaire à compter du 1^{er} janvier 2026.

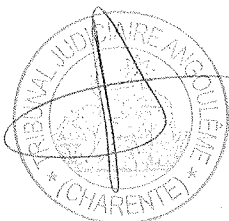
PAR CES MOTIFS

Désignons à compter du 1^{er} janvier 2026 madame Louise BECK, vice-présidente placée près la cour d'appel de Bordeaux, en qualité de Juge Commissaire de la procédure collective de **Association ANGOULEME FORMATION COMMUNICATION CHARENTE** ;

LE GREFFIER

LA PRÉSIDENTE

Pour Copie Certifiée Conforme
Le Greffier



P/greffier